

PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE

MESSAGE DE COMMANDEMENT



N° d'enregistrement	2024	Degré d'urgence		Degré de protection	
Date	29/07/24	FLASH	X	SECRET DÉFENSE	
Heure de rédaction	17:00:00	IMMÉDIAT		CONFIDENTIEL DÉFENSE	
Rédacteur	SIDPC	NORMAL		DIFFUSION RESTREINTE	X

OBJET	CANICULE – VIGILANCE ORANGE
RÉFÉRENCES	DISPOSITIONS SPECIFIQUES ORSEC

Origine	Préfecture de La Nièvre Cabinet du Préfet Service des sécurités – SIDPC SIDPC : 03.86.60.70.25 Cadre d'astreinte : 06.08.51.15.66 Adresse électronique : pref-defense-protection-civile@nievre.gouv.fr
----------------	---

Destinataire(s)
 ATCR : à titre de compte rendu
 PA : pour action
 PI : pour information

Autorités	Sécurité Intérieure & Défense		Secours – Santé Sécurité civile		Services experts		Diffusion interne					
	P.A.	P.I.	P.A.	P.I.	P.A.	P.I.	P.A.	P.I.				
x Corps préfectoral 58	x	GGD	□	x	SDIS	□	□	CRZ	□	x	Chef SDS	□
□ Préfet de zone	x	DDPN	□	x	ARS	□	□	DDT	x	x	Cadres d'astreinte	□
□ SGDDS Est	□	RT	□	x	SAMU	□	x	CD 58 / dir mobilités	□	x	Communication	□
x EMIZ / COZ Est	□	SI	□	□	AASC	x	□	UD DREAL	x	x	SGCD	□
□ COGIC	□	DMD	x	□	ADRASEC	□	x	DDETSPP	□	□	SIDSIC	□
□ Cab MI							x	DIR Centre-Est – SREX Moulins	□	□	Logistique	□
□ Procureur							□	ASN	□	x	Standard	□
							□	IRSN	□	□	Chef CIP	□
							x	DSDEN	□			
							□	ENEDIS	x			
							□	ORANGE	□			
							□	GRDF BEX Chalon-sur-saône Nevers Agglomération	x			
							□	ONF	x			
							□	RTE	x			
							□	APRR	x			
							□	VNF	x			

Autres destinataires :
Pour action :
 Mesdames et Messieurs les Maires du département

1/ SITUATION

Météo France confirme un épisode durable de chaleurs intenses en plaçant le département de la Nièvre en **vigilance orange canicule** à compter du **mardi 30 juillet 2024 à 12h00**.

En conséquence, le Préfet déclenche le **NIVEAU 3 « ALERTE CANICULE »** du plan de gestion de canicule départemental.

La chaleur déjà présente sur la moitié sud de la France gagne du terrain vers le nord. Le sud de la Bourgogne Franche-Comté est à son tour concerné.

Pour la journée du mardi 30 juillet, les températures minimales la nuit sont comprises entre 17 et 21 degrés et les maximales entre 35 et 38 degrés. Le mercredi 31 juillet, les températures minimales sont en hausse, comprises la nuit entre 19 et 23 degrés, et les maximales sont stables, entre 35 et 38 degrés.

L'épisode de canicule devrait prendre fin le jeudi 1^{er} août en cours de journée suite à l'arrivée d'une dégradation orageuse.

2 / MODALITÉS D'EXÉCUTION

Il vous appartient d'appliquer chacun en ce qui vous concerne, les mesures prévues par le plan de gestion de canicule départemental.

3 / ACCUSE DE RÉCEPTION

Les services destinataires pour action accuseront réception du présent message par voie électronique à l'adresse : pref-defense-protection-civile@nievre.gouv.fr

4 / TRANSMISSIONS

Points d'entrée :

- SIDPC : 03.86.60.70.23
- Cadre d'astreinte : 06.08.51.15.66
- Adresse électronique : pref-defense-protection-civile@nievre.gouv.fr

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
le Directeur des services du cabinet

Yoann SATURNIN de BALLANGEN